

MAIRIE DE SAINT JUST D'ARDECHE (07700)

Tél : 04 75 04 66 80 - Télécopie : 04 75 98 74 55

Mél : mairie@saintjustdardeche.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**- Le Conseil Municipal est convoqué –
Maison des Associations**

Mardi 7 juin à 17h30

ORDRE DU JOUR :

- 1- Convention avec le SDE07 pour le passage de l'éclairage public en LED (Schéma directeur Eclairage Public).
- 2- Présentation du projet d'accueil périscolaire pour la rentrée 2022/2023.
- 3- Nouveaux tarifs cantine / garderie.
- 4- Règlement cantine et règlement garderie périscolaire.
- 5- Convention fleurissement pour les habitants
- 6- Participation employeur Mutuelle des agents.
- 7- Création de deux postes de Conseillers Municipaux délégués
- 8- Tableaux des indemnités.
- 9- Opération Façade avec OPAH de la DRAGA.

Fait à la Mairie le

Le Maire,
Brigitte PUJUGUET-GUIGUE

POUVOIR

Je soussigné(e)

.....

Conseiller(e) Municipal(e) de la Commune de Saint Just d'Ardèche

Dans l'impossibilité d'assister à la séance du

Donne, par la présente en vertu du Code des Collectivités Territoriales, pouvoir à :

Madame, Monsieur.....

Pour voter en mon nom et place de différents points inscrits à l'ordre du jour de la dite séance.

Fait à Saint Just d'Ardèche, le

Signature,